

Édito

Enseignement : vive l'autonomie

Par Francis Van de Woestyne

L'investissement dans la formation, dans l'éducation est crucial si l'on veut offrir aux jeunes toutes les chances de s'épanouir, professionnellement, humainement. L'argent ne suffit pas. Il faut aussi que l'enseignement soit bien organisé. Parfois, des réformes positives dans leur esprit échouent lamentablement et produisent des effets contraires.

C'est le cas du décret "titres et fonctions" qui avait pour objectif de mettre de l'ordre dans le recrutement des enseignants. L'idée était de veiller à une meilleure adéquation entre la formation et la matière enseignée. Fort bien.

Mais voilà, comme pour le décret inscriptions, la réforme provoque, dans certains endroits, des dégâts plus importants que les maux qu'elle est censée soigner. Désormais, avant d'engager un prof qui n'aurait pour un cours qu'un titre "suffisant" et non "requis", l'établissement doit établir un PV de carence et démontrer que de vastes recherches ont été entreprises pour trouver l'oiseau rare.

Ce décret complique la vie de tous. Les directions d'écoles sont, encore plus qu'avant, submergées par la paperasse; les professeurs doivent multiplier les temps partiels et ratent ainsi l'occasion de s'investir dans un projet d'établissement. Et surtout, les principales victimes sont les élèves : dans certains établissements, des cours de mathématiques, de sciences, de néerlandais n'ont pu être donnés pendant plusieurs semaines tant le recrutement est devenu difficile.

Il y a une solution, urgente : redonner un minimum d'autonomie aux établissements. C'est d'ailleurs ce que recommande le futur Pacte pour un enseignement d'excellence.